

Master de Sciences Sociales

2026-2027

**Université Paris 8
UFR Textes & Sociétés
Département de sociologie et d'anthropologie**

**Responsables du master :
Coline CARDI et Barbara CASCIARRI**

Secrétariat pédagogique : Corinne Charron
bureau B348 – Tél. 01 49 40 68 18
corinne.charron@univ-paris8.fr

Responsable Parcours MUTIAS : Coline Cardi
cardi.coline@gmail.com
Responsable du parcours MECAA: Barbara Casciarri
barbara.casciarri@univ-paris8.fr

Sommaire

Présentation générale du Master de Sciences sociales	4
Objectifs du Master de sciences sociales	4
Compétences visées	4
Poursuites d'études, métiers actuels et métiers futurs visés	5
Procédure et critères d'admission	6
Mobilité internationale	7
Organisation du Master (M1 et M2)	9
Un M1 indifférencié, un M2 spécialisé	9
Les Masteuriales : un moment fort du Master 2	10
Le stage professionnel en M2	11
Modalités d'évaluation	11
Maquettes et Emplois du temps	13
Maquettes	13
Emplois du temps	16
Calendrier des cours et congés (2026-2027)	18
Présentation des enseignements	19
M1 Parcours de l'enquête en sociologie et anthropologie (PESA)	19
M2 : cours communs aux parcours MUTIAS et MECAA	21
Cours thématiques et méthodologiques spécifiques à chaque parcours de Master 2	22
EC libres et cours mutualisés	25
Master Science Politique	25
Master Mondes méditerranéens en mouvements	26
Le mémoire (M1 et M2)	27
Direction et suivi des mémoires	27
Indications sur le mémoire (M1 et M2)	27
Rapport intermédiaire sur le mémoire de M2	28
Adossement à la recherche et équipe pédagogique	29
Laboratoires de recherche	29
Équipe pédagogique	30
Enseignant-es du département et leurs principaux thèmes de recherche	31
Services médico-sociaux et prise en charge des VSS	32
Services sociaux et de santé, pôle handicap	32
Violences sexistes et sexuelles, discriminations et harcèlement	33

Présentation générale du Master de Sciences sociales

Objectifs du Master de sciences sociales

Ce master vise à former les étudiant·es aux démarches, méthodes et outils théoriques des sciences sociales, dans une double optique : de formation aux métiers de la recherche universitaire et de préparation aux métiers mobilisant ces outils hors du monde académique. Il octroie de solides compétences sur le plan théorique et méthodologique en sociologie et en anthropologie au niveau du M1 et permet aux étudiant·es de se spécialiser en M2 dans l'une ou l'autre discipline au sein d'une formation en Y, afin de s'orienter ensuite vers les métiers de l'étude, de la recherche et/ou de l'enseignement.

L'originalité et la cohérence de ce master reposent sur quatre axes structurants :

1. **L'importance accordée à la mise en œuvre de savoirs théoriques adossés à l'enquête de terrain en sociologie et en anthropologie.** Cet apprentissage se concrétise à travers des enseignements théoriques et la réalisation d'enquêtes : une enquête collective en M1, suivie d'enquêtes individuelles donnant lieu à un mémoire d'étape en M1, puis à un mémoire de recherche en M2. Ces deux derniers mémoires peuvent être associés à des stages (en M1 et M2). Cette importance donnée à l'enquête de terrain est renforcée par un séminaire « Pratiques de la recherche en sciences sociales » en M2 et plusieurs ateliers en M1 et M2.
2. **L'esprit de travail collectif et collaboratif** est au cœur de la formation, notamment à travers l'enquête collective du M1, un projet tutoré d'organisation d'évènement en M2 et les ateliers d'accompagnement à la recherche ou à l'expertise professionnelle en M1 et M2.
3. **Une ouverture internationale** : grâce aux nombreux partenariats du département et à l'implication d'enseignant·es-chercheur·es dans des programmes internationaux, la formation encourage la mobilité étudiante vers des universités européennes et hors UE (stages, semestres d'étude). Cette dimension est particulièrement renforcée dans le parcours de M2 « Mondialisations, environnements, circulations : Approches Anthropologiques » et également présente dans le parcours de M1.
4. **Un ancrage professionnel** : ce master prépare aux divers métiers de l'étude, de la valorisation et de la recherche en sciences sociales, au-delà du cadre académique. Cette professionnalisation passe par des stages et des rencontres avec des chercheur·es et des professionnel·les du secteur (cabinets d'étude et de conseil, associations, ONG, syndicats, collectivités territoriales, organismes d'enquête publics et privés, muséologie, métiers de la culture, diplomatie culturelle, etc.). Il s'agit donc d'offrir une formation qui ouvre sur les différents métiers et secteurs de la recherche et des études en sciences sociales, non réductibles à la sphère académique.

Compétences visées

Le master de Sciences Sociales forme les étudiant·es à **mobiliser et produire des savoirs spécialisés de haut niveau** pour analyser les mutations contemporaines (travail, urbanisation, mondialisation, environnement), dans une perspective critique, interdisciplinaire et ancrée dans la recherche.

Il développe des **compétences en conduite d'enquête, en diagnostic socio-anthropologique, en analyse réflexive de situations complexes**, et en **production de solutions adaptées**.

Les diplômé·es sont capables de **gérer des projets, de travailler en équipe, de piloter des démarches participatives**, et **d'accompagner les transformations sociales et organisationnelles**, tout en

intégrant les enjeux de responsabilité sociale, d'éthique, d'accessibilité et de durabilité.

Ils·elles savent **communiquer les résultats de leurs travaux à des publics variés** et sont préparés à contribuer à des collectifs de recherche ou d'expertise à l'échelle internationale.

Poursuites d'études, métiers actuels et métiers futurs visés

Métiers de la recherche académique. Le Master peut être prolongé par un Doctorat de sociologie ou d'anthropologie ou d'une autre discipline des sciences sociales mobilisant ces disciplines. Il est également possible de postuler à des emplois d'Ingénieur·e d'études ou de recherche, de Documentaliste, ou de Gestionnaire de projet scientifique.

Métiers de l'étude, du conseil et de la médiation scientifique. Au sein du monde associatif, des collectivités territoriales, des bureaux ou cabinets d'études indépendants mobilisent les outils des sciences sociales et exigent un niveau Master dans divers domaines (études urbaines, conditions de travail, politiques sociales et de santé, politiques culturelles et éducatives etc.) sous des intitulés variés : chargé·es d'études (réalisation d'études ou d'expertises), chargé·es de mission ou de projet (coordinations d'études), Conseil en organisation ou développement social.

Métiers de l'enseignement et de la formation. Il est possible de préparer le CAPES de Sciences Économiques et Sociales, dans le cadre d'une préparation décyclée qui se déroule sur un an, proposée par l'Université Paris 8 et l'Université de Paris Est/ Inspec Créteil. Il faut a minima une L3 pour pouvoir s'inscrire, la plupart des étudiant.es sont titulaires d'un M1 ou d'un M2. Les étudiant.es lauréat.es du concours en fin d'année deviennent fonctionnaires stagiaires et s'inscrivent dans le master M2E SES, coporté par l'Université de Paris Est/ Inspec Créteil et l'Université Paris 8. En fonction de leur diplôme (titulaire d'une L3, d'un M1 ou d'un M2), iels s'inscrivent M1M2E en M1, en M2 ou en DU. Toutes les informations sont disponibles ici :

https://sociologie.univ-paris8.fr/?page_id=48

Métiers de l'aide sociale ou de l'insertion. Les secteurs du travail social et de l'insertion représentent un débouché important pour les diplômé·es de sociologie et d'anthropologie. Le master permet de postuler à des emplois ou des formations de cadre de ces secteurs.

Métiers de l'administration publique. Il est possible de préparer après le Master les concours des collectivités locales ou de la fonction publique d'État tels que ceux des IRA, d'Attaché territorial, de Rédacteur territorial. Des emplois de contractuels sont également proposés.

Le SCUIO : un outil d'information et d'orientation.

Pour vous informer sur votre orientation post-master, n'hésitez pas à contacter le Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SCUIO-IP). Ce service propose des conférences, une documentation et un accompagnement personnalisé en termes de conseils et d'aide à l'orientation et à l'insertion.

SCUIO

Bâtiment A - salle 347

01 49 40 67 17 / 67 15 / 67 14

scuio@univ-paris8.fr

Horaires d'accueil :

Lundi et vendredi : 9h30-12h30

Mardi : 9h30-12h30 et 14h-17h

Mercredi et jeudi : 9h30-12h30 et 14h-17h

Procédure et critères d'admission

Ce master s'adresse à un public de formation initiale et aux personnes souhaitant reprendre leurs études (salarié·e, demandeur·e d'emploi, professionnel·le libéral·e, etc.) dans le cadre de la formation continue, afin de se former aux métiers de l'étude, de la recherche et de l'enseignement. Du fait de l'organisation pédagogique et de l'assiduité demandée, la formation ne peut accueillir d'étudiant·es en alternance.

En formation initiale

Conditions d'accès pour le M1

Les licences permettant d'accéder au master sont :

- prioritairement celles en Sociologie ou en Anthropologie/Ethnologie ;
- secondairement celles en Science Politique, Histoire, Géographie, Économie, Sciences de l'éducation, Philosophie, Information-Communication, AES, Architecture spécialité sciences sociales.

Pour les étudiant·es étranger·es, une certification du niveau C1 en français (DELF niveau C1 ; TEF niveau 4) est demandée.

Autres prérequis (connaissances et compétences) pour intégrer la formation :

- avoir une formation méthodologique permettant de concevoir et de réaliser une enquête empirique en sciences sociales dans les mêmes domaines que ceux de l'attendu précédent ;
- avoir des qualités rédactionnelles permettant de formuler une problématique et des hypothèses, de développer en détail les étapes d'un raisonnement, de construire une analyse et de proposer des résultats ;
- avoir une capacité de lecture et de synthèse de textes de sciences sociales mais aussi de documents qui sera appréciée à travers la bibliographie du projet.

Sur la plateforme MonMaster, les éléments suivants sont demandés aux candidat·es en formation initiale en M1 :

- posséder une licence en sociologie ou en anthropologie (180 crédits) ou sur dérogation accordée par la commission pédagogique, une licence dans une autre discipline des sciences sociales ou un diplôme considéré comme équivalent ;
- présenter les bulletins de notes de la licence ;
- rédiger une lettre de motivation revenant sur votre parcours et indiquant les raisons pour lesquelles vous souhaitez vous inscrire dans ce Master ;
- présenter un projet de recherche argumenté de 3 pages (état des lieux sur la question, problématique, dispositif méthodologique, bibliographie) ;
- constituer le dossier administratif

Conditions pour une inscription directe en M2

Les éléments suivants sont demandés aux candidat·es en formation initiale :

- posséder un M1 en sociologie ou en anthropologie (180 crédits) ou sur dérogation accordée par la commission pédagogique, dans une autre discipline des sciences sociales ou un diplôme considéré comme équivalent. La mention AB (12/20 min) au M1 est exigée ;
- présenter le bulletin de notes de la dernière année d'études ;
- rédiger une lettre de motivation revenant sur votre parcours et indiquant les raisons pour lesquelles vous souhaitez vous inscrire dans ce Master ;
- présenter un projet de recherche argumenté de 5 pages (état des lieux sur la question, problématique, dispositif méthodologique, bibliographie) ;
- constituer le dossier administratif.

En formation continue

L'accès en master 1 et en master 2 est possible en formation continue :

- par validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels (décret 2013-756 du 19 août 2013) : accès sans avoir le diplôme requis, compte tenu des études, des acquis personnels et des expériences professionnelles ;
- par validation des études supérieures accomplies, notamment à l'étranger.

Les conditions requises pour intégrer le master en formation continue sont les suivantes :

- posséder l'une des licences sus-citées ;
- fournir un bulletin des notes de licence ;
- fournir une lettre de motivation argumentée ;
- joindre un *curriculum vitae* ;
- proposer un projet de recherche individuel argumenté de 3 pages ;
- constituer le dossier administratif.

Mobilité internationale

Les étudiant·es se voient régulièrement proposés des dispositifs de mobilité tels que le programme **ERASMUS**, qui leur permet d'effectuer un semestre d'échange dans une université partenaire, ou le programme **ERUA**, grâce auquel ils peuvent suivre des cours intensifs, des enseignements semestriels, ou participer à des écoles d'été et d'hiver animées par des spécialistes internationaux dans les domaines abordés au sein de la formation.

A cette offre s'ajoute l'ouverture de **coopérations internationales avec les universités partenaires de plusieurs conventions partenariales de recherche** (Université de Sao Paulo notamment).

Enseignante référente des relations internationales : Agnès Deboulet

agnes.deboulet@univ-paris8.fr

Dans le cadre des Accords Erasmus

Allemagne :	Humboldt Universität de Berlin
Autriche :	Université de Vienne
Espagne :	Univ. Complutense de Madrid, univ. Pablo de Olavide de Séville
Grèce :	University of the Aegean de Mytilène
Hongrie :	Université Eötvös Loránd de Budapest
Finlande :	université de Joensuu
Islande :	University of Iceland, Reykjavik
Italie :	Univ. de Bologne, Univ. de Naples Federico II, Univ. de Pérouse, Univ. de Milan Bicocca
Pologne :	Université de Varsovie
Portugal :	Institut Universitaire de Lisbonne (ISCTE), univ. de Porto (FLUP)
Suisse :	Université de Basel
Turquie :	Université Galatasaray, Istanbul

Dans le cadre de nos accords bilatéraux et des autres programmes internationaux :

Brésil :	Université de Sao Paulo, université de Rio de Janeiro
Mozambique :	accord avec l'Aframo-CHS, Maputo
Soudan :	Université de Khartoum (programme ADESFA)
États-Unis :	programme MICEFA
Québec :	programme BCI (ex CREPUQ).

Les étudiant.es peuvent aussi candidater auprès d'universités ayant une convention avec notre université au travers d'autres départements de Paris 8.

Les mobilités sont laissées au choix des étudiant.es, facultatives mais largement encouragées. Ils.elles peuvent choisir de partir pour 1 semestre d'étude (30 ECTS) ou 2 semestres (60 ECTS), ce qui leur permet de se familiariser avec de nouveaux outils théoriques, selon les traditions académiques, du pays concerné et de diversifier ainsi leur formation en sociologie et en anthropologie. Le dispositif s'inscrit également dans notre démarche de formation par la pratique : le projet de mobilité et le choix de l'université d'accueil se fait généralement en lien à la construction d'un sujet de mémoire et le séjour à l'étranger devient l'occasion pour l'étudiant.e de mener sur place une enquête de terrain en immersion, sous le tutorat d'un.e encadrant.e au sein du Département à l'université Paris 8, en partenariat éventuel avec un.e collègue de l'université d'accueil. L'encadrement individuel et le suivi global de la recherche demeure néanmoins assuré par un.e enseignant.e-chercheur.e du département (RDV en visio, échanges mails, etc.) et le mémoire final est soutenu à Paris 8 au retour de l'étudiant.e, selon les critères et modalités usuelles en vigueur.

Organisation du Master (M1 et M2)

Un M1 indifférencié, un M2 spécialisé

Le Master est constitué de deux années (M1 et M2). La validation complète de chaque niveau entraîne l'acquisition de 60 crédits (ECTS).

Le Master 1 est indifférencié (sociologie et anthropologie).

En Master 2, les étudiant.es ont le choix entre deux parcours :

1-- Mondes Urbains, Travail, Inégalités : approches sociologiques (**MUTIAS**).

2-- Mondialisation, Environnements, Circulations : approches anthropologiques (**MECAA**).

■ M1 : Pratiques d'enquête en sociologie et en anthropologie (PESA)

Le master observe une **progression en Y** qui permet à tous.tes les étudiant.es du master d'acquérir (ou de compléter) un **socle bi-disciplinaire commun** (sociologie et anthropologie) tant pour ce qui concerne certains **concepts** (cours thématiques) que les **méthodes d'enquête empirique** (enquête par questionnaire, entretiens, observation ethnographique) dans chacune de ces disciplines, lesquelles sont abordées dans les cours ainsi que grâce au **déploiement au long du premier semestre d'une enquête collective** favorisant également l'acquisition de certaines dispositions au travail collectif. Cette enquête a par ailleurs pour spécificité d'ancrer les étudiant.es dans les réalités du territoire puisqu'elle se déploie chaque année en lien au partenariat que nous avons tissé avec le Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis, ce qui amène les étudiant.es à travailler dans les milieux professionnels liés aux différents services publics du département.

La première année du Master est organisée autour d'un **tronc commun** qui offre des cours de sociologie et d'anthropologie.

Le semestre 1 propose une **formation à l'enquête collective** et pour permettre l'acquisition des méthodes des deux disciplines. Ce dispositif s'inscrit dans une pratique ancienne du département de sociologie et d'anthropologie de P8 de formation à l'enquête de terrain.

Le semestre 2 permet aux étudiant.es de **s'orienter vers un des deux parcours de Master 2**. Des cours thématiques proposent de se former à des concepts et des domaines spécifiques de la sociologie et de l'anthropologie.

Une part importante du travail consiste en la réalisation et la soutenance d'un **mémoire d'étape** soutenu à fin du M1.

Les étudiant.es sont encouragé.es à réaliser une **mobilité à l'étranger**, dans le cadre d'un parcours international, préparé dès le premier semestre.

Pour passer en M2, les étudiant.es doivent valider au minimum 48 ECTS (dont le mémoire).

■ M2 Parcours MUTIAS : Mondes urbains, travail, inégalités : approches sociologiques

Le M2 parcours « Mondes urbains, travail, inégalités : Approches Sociologiques » (MUTIAS) propose une formation généraliste en sociologie, adossée aux UMR CRESPPA et LAVUE, axée sur plusieurs thématiques : **inégalités sociales** et **articulations entre rapports sociaux** (classe, genre, catégorisations ethno-raciales), **sociologie urbaine, du travail, des mobilisations et des migrations**.

D'un point de vue thématique, l'accent est mis sur :

- Les questions **d'évolution des formes d'emploi et d'organisation du travail** et de leurs conséquences en termes de précarisation.
- La dimension des **inégalités** est également enseignée et articulée aux **questions démocratique et participative**.
- La sociologie de **l'environnement et de la transition écologique**.

Un enseignement dédié à l'analyse de données complète les acquis du M1 en approfondissant

- la collecte et le traitement de données numériques ;
- les enjeux éthiques et juridiques associés.

L'expertise sur les mondes du travail repose à la fois sur des **enseignements théoriques** et un **stage professionnel obligatoire**.

■ M2 Parcours MECAA : Mondialisation, environnements, circulations : approches anthropologiques

Le M2 Parcours « Mondialisations, environnements, circulations : Approches Anthropologiques » (MECAA) permet aux étudiant.es d'approfondir les thématiques, concepts et méthodes les plus actuels de l'anthropologie contemporaine à partir de questionnements autour de la **mondialisation** – processus historique, économique et culturel de longue durée porteurs de nouveaux défis d'analyse en termes d'identité et d'altérité.

Les étudiant.es sont ainsi amenés à s'interroger sur les **enjeux, politiques, identitaires, culturels et environnementaux des sociétés post-coloniales et multiculturelles**. Plusieurs thématiques sont alors privilégiées : développement, circulations culturelles, religieuses ou techniques, gestion des ressources environnementales, entre autres).

Si les terrains d'études français sont représentés, ce parcours porte **un projet international** fort, en finalité recherche et professionnelle et les étudiant.es sont incités à cette échelle, sous la forme d'une enquête ethnographique de terrain à l'étranger ou de cadres d'analyse permettant l'intégration de cette dimension. Le parcours est adossé à l'UMR LAVUE, et, en particulier à sa composante à Paris 8, l'équipe ALTER (Altérités et Territoires)

Les Masteuriales : un moment fort du Master 2

Ces deux journées sont organisées par l'ensemble des étudiant.es de M2 (parcours MUTIAS et PECAA). Elles comptent comme 1 EC au semestre 3 du M2 et donnent lieu à 2ECTS.

Ces Masteuriales permettent de valoriser les travaux des étudiant.es de M1 et M2, de réfléchir aux projets post-Master, et de finir l'année par un moment d'échange et de convivialité ! Elles sont organisées en avril (dates à définir).

Elles comportent quatre moments :

- la présentation de l'enquête collective des M1 ;
- la discussion des mémoires d'étudiant·es de M1 et M2 ;
- la rencontre avec des doctorant·es en sociologie et anthropologie ;
- une table ronde réunissant des professionnel·les de différents secteurs intéressés par les sciences sociales.

Le stage professionnel en M2

Les stages s'inscrivent prioritairement dans deux types de structures d'accueil. D'une part, certaines institutions ou organisations fermées nécessitent un statut officiel pour permettre l'accès au terrain d'enquête, comme Pôle emploi, un hôpital psychiatrique ou un lycée professionnel. Dans ces cas, le stage sert avant tout à légitimer la présence du stagiaire pour mener des observations et collecter des données. D'autre part, des structures spécialisées dans l'étude ou la médiation scientifique, telles que les administrations publiques (ex. : Ville de Saint-Denis), les associations (ex. : Génération numérique) ou les organismes d'expertise (ex. : France Stratégie), accueillent les étudiants afin de les former aux métiers de l'enquête et de l'analyse sociale.

Les missions confiées aux stagiaires varient selon le type de structure. Lorsque le stage vise l'accès au terrain, l'étudiant mène des entretiens, des observations et analyse les données pour son mémoire. Dans le cadre d'un stage de formation aux métiers de l'étude, il participe à des enquêtes, rédige des rapports et contribue à la production de connaissances. Dans tous les cas, le stage doit être compatible avec les cours et constituer un appui méthodologique et empirique pour la réalisation du mémoire de M1 ou M2.

Modalités d'évaluation

Chaque enseignement est soumis à l'**assiduité** (en dehors du cas des étudiant·es ayant des contraintes particulières, étudiant·es salarié·es ou en situation de handicap notamment, voir les Annexes aux modalités de contrôle des connaissances). **L'évaluation donne lieu à une notation à l'exception de certains séminaires et ateliers** (voir les Annexes aux modalités de contrôle des connaissances) selon les modalités définies par l'enseignant·e en début de semestre.

L'évaluation est guidée par deux principes pédagogiques principaux :

- **Un contrôle continu qui repose sur une diversification des modalités d'évaluation.** L'objectif est de valoriser une diversité de compétences et de savoir-faire tout au long de chaque enseignement. Il s'agit ainsi de proposer aux étudiants des évaluations écrites et orales, des évaluations sur table et des évaluations de travaux réalisés à la maison, des évaluations de travaux individuels et de travaux collectifs, des évaluations de compétences transversales telles que les capacités rédactionnelles, argumentatives et analytiques. Pour chaque enseignement, la moyenne semestrielle de l'étudiant repose sur un minimum de deux notes.
- **Des évaluations articulées à la production du mémoire.** Le second principe réside dans l'évaluation de travaux articulés sur la production du mémoire, afin de favoriser l'avancement de celui-ci. Le contrôle continu est ainsi conçu, quand cela est possible, comme accompagnement dans la conception et la rédaction du mémoire de master. Ainsi, dans chaque enseignement, est mis en place un contrôle des connaissances, mais il est aussi demandé aux étudiants de rédiger (ou de présenter à l'oral) un document qui fasse des liens entre le cours et leur propre recherche. Des ateliers sont également organisés pour aider à la construction du mémoire. Enfin, le mémoire

fait l'objet à la fin du M1 et du M2, d'une double évaluation, assurée au moins par deux enseignant-es-chercheur-es de l'équipe pédagogique.

Exemples de travaux de validation : Une note de lecture sur un ouvrage ou article de sciences sociales, le compte-rendu analytique d'une séance de séminaire ; les notes d'un exposé fait en séminaire, réécrites et complétées ; un document (tableaux statistiques, archives, matériaux textuels ou iconographiques, etc.) analysé ; un entretien effectué, retranscrit et analysé, une observation de type ethnographique effectuée par l'étudiant.e et analysée, une bibliographie critique et commentée sur un thème déterminé ; la traduction en français de quelques pages d'un article de sciences sociales en langue étrangère.

Le mémoire : voir la partie réservée *infra* p.27.

Maquettes et Emplois du temps

Maquettes

Master 1 Pratique de l'enquête en sociologie et en anthropologie

M1 – Semestre 1	
UE1 : METHODES (15 ECTS)	
Préparation et développement d'un projet d'enquête : recueil et analyse des données	
5 ECTS	Approches quantitatives : textes et méthodes
5 ECTS	Approches ethnographiques : textes et méthodes
5 ECTS	Anglais ou langue de terrain (Centre de langues de Paris 8)
UE2 : PROFESSIONNALISATION (15 ECTS)	
Formation à l'enquête sociologique et anthropologique : pratiquer le terrain, comprendre les dynamiques sociales	
<i>Apprendre le métier de sociologue et d'anthropologue (au choix)</i>	
10 ECTS	Enquête collective « hors les murs » : Connaissance du contexte, élaboration du protocole d'enquête, terrain
	ou Stage en milieu professionnel externe
<i>Intégrer un milieu professionnel en dehors du monde de la recherche</i>	
5 ECTS	Tremplin Avenirs Métiers - Séminaire annuel

M1 – Semestre 2	
UE 3 Retour sur les pratiques d'enquête (15 ECTS)	
Analyse, interprétation, comparaison des données de l'enquête sociologique et anthropologique	
<i>Accompagnement à la problématisation de l'enquête</i>	
5 ECTS	Accompagnement du projet d'enquête personnel (annuel)
<i>Thématiques et débats socio-anthropologiques</i>	
5 ECTS	Classes sociales, mobilités, inégalités (sociologie)
5 ECTS	Globalisation et mondialisation (anthropologie)
<i>Mémoire</i>	
UE 4	Mémoire (15 ECTS)
15 ECTS	Mémoire d'étape (recherche ou de stage)

Master 2 – Parcours MUTIAS (Mondes Urbains, Travail, Inégalités : Approches Sociologiques)

M2 MUTIAS – Semestre 3		
UE 5	METHODES ET APPROCHES (15 ECTS)	
1 EC	5 ECTS	Lire et traduire les sciences sociales en anglais
1 EC	5 ECTS	Analyse des données
1EC	5 ECTS	EC libre : à choisir selon orientations du projet personnel parmi les cours thématiques du M2 MECAA, au sein d'autres masters de P8 ou des cours externes avec convention – v. plus bas. Choix à valider par le/la dir
UE 6	PROFESSIONNALISATION (15 ECTS)	
1 EC	5 ECTS	Tremplin Avenirs Métiers : séminaire annuel
1 EC	4 ECTS	Stage en milieu professionnel
1 EC	4 ECTS	Rapport intermédiaire d'enquête ou stage professionnel
1 EC	2 ECTS	Organisation des Masteuriales

M2 MUTIAS – Semestre 4		
UE 7	APPROFONDISSEMENTS en SOCIOLOGIE du CONTEMPORAIN (10 ECTS)	
2 EC	10 ECTS	Travail, emploi, précarité Villes, migrations et mobilisations : sociologie de la contestation (proposé au S1)
UE 8	MEMOIRE FINAL (20 ECTS)	
1 EC	5 ECTS	Problématisation et écritures
1 EC	15 ECTS	Mémoire final d'enquête personnel en sociologie
		Soutenance du mémoire

Master 2 – Parcours MECAA (Mondialisation, Environnements, Circulations : Approches Anthropologiques)

M2 MECAA – Semestre 3	
UE 5	Méthodes et Approches (15 ECTS)
	Langues étrangères
5ECTS	Lire et traduire les sciences sociales en anglais
	Thématiques
5ECTS	Anthropologie des circulations culturelles
5ECTS	EC Libre : à choisir selon les orientations du projet personnel parmi les cours thématiques du M2 MUTIAS, au sein d'autres masters de P8 ou des cours externes avec convention (<i>voir plus bas</i>).
UE 6	PROFESSIONNALISATION (15 ECTS)
Accompagnement	
5ECTS	Tremplin Avenirs Métiers (<i>séminaire annuel</i>)
Enquête de terrain ou stage professionnel (au choix)	
4 ECTS	+ Enquête de terrain intensive en anthropologie pour projet personnel + ou Stage en milieu professionnel externe
4 ECTS	Rapport intermédiaire d'enquête personnelle ou de stage professionnel
2 ECTS	Organisation masteuriales

M2 MECAA – Semestre 4		
UE 7	APPROFONDISSEMENTS en ANTHROPOLOGIE du CONTEMPORAIN (10 ECTS)	
2 EC	5 ECTS	Politiques de la Nature
	5 ECTS	Anthropologie du développement
UE 8	MEMOIRE FINAL (20 ECTS)	
1 EC	5 ECTS	Problématisation et écritures
1 EC	15 ECTS	Mémoire final d'enquête personnelle en anthropologie
		Soutenance du mémoire

Emplois du temps

MASTER 1

M1 : Semestre 1

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h-12h					Approches ethnographiques Anaïs Leblon Salle : B232
12h-15h			Enquête collective Coline Cardi et Yasmine Siblot Salle : (BAPN x2)	Approches quantitatives Lucas Tranchant Salle : C203 (BAPN)	
15h-18h		Tremplin Avenirs Métiers (annuel) Aurélie Damamme et Sylvie Pedron Colombani Salle : B232		Accompagnement du projet d'enquête personnel (annuel) Benjamin Derbez Salle : C203 (BAPN)	
18h-20h					

M1 : Semestre 2¹

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h-12h					
12h-15h				Classes sociales, mobilités, inégalités Catherine Comet Salle :	Globalisation et mondialisation Martin Olivera Salle :
15h-18h		Tremplin Avenirs Métiers (annuel) Aurélie Damamme et Sylvie Pedron Colombani Salle :		Accompagnement au mémoire (annuel) Benjamin Derbez Salle :	
18h-20h					

¹ Pour le semestre 2, les salles seront indiquées au début du second semestre.

MASTER 2

M2 : Semestre 1					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h-12h			Problématisation et écritures <i>annuel</i> (MUTIAS et MECAA) Livia Velpy Salle : Maison de la recherche		
12h-15h					
15h-18h		Tremplin Avenirs Métiers (MUTIAS et MECAA) Aurélie Damamme et Sylvie Pedron Colombani Salle : B232	Traduire les sciences sociales (MUTIAS et MECAA) Caroline Bertron Salle : B135		Anthropologie Circulations Culturelles (MECAA) Brunna Crespi Salle : B236
18h-20h					

+ **M2: Intersemestre** (janvier 2027, dates à déterminer): **Analyse de données** - Marie-Paule Couto

M2 : Semestre 2 ²					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h-12h			Problématisation et écritures (MUTIAS et MECAA) <i>annuel</i> Livia Velpy Salle :		
12h-15h		Anthropologie du développement (MECAA) Arnaud Kaba Salle :	Travail emploi précarité (MUTIAS) Isabel Boni Legoff Salle :		Politique de la nature Barbara Casciarri (MECAA) IUT Montreuil (Dates variables)
15h-18h		Tremplin Avenirs Métiers (MUTIAS ET MECAA) Aurélie Damamme et Sylvie Pédron Colombani Salle :			
18h-20h			Villes, migrations, mobilisations (MUTIAS) Michel Kokoreff Salle :		

² Pour le semestre 2, les salles seront indiquées au début du second semestre.

Calendrier des cours et congés (2026-2027)

Réunion de pré-rentree : jeudi 17 septembre 2026, 14h - Amphithéâtre B 135.

Premier semestre

- Cours du premier semestre : du 21 septembre 2026 au 8 janvier 2027
- Pause pédagogique (l'université reste ouverte) : du 26 octobre au 1^{er} novembre 2026
- Vacances de fin d'année (université fermée) : du 18 décembre 2026 au 4 janvier 2027

Intersemestre (cours intensifs) : du 11 au 23 janvier 2027

Deuxième semestre

- Cours du deuxième semestre : 25 janvier 2026 – 5 mai 2027 (pont du 6 au 9 mai 2027)
- Pause pédagogique (l'université est ouverte) : du 22 février au 28 février 2025
- Vacances de de printemps (université fermée) : du 10 au 29 avril 2027
- Masteuriales (journées de fin d'année obligatoires) : avril ou mai 2027, dates à définir.

Présentation des enseignements

M1 Parcours de l'enquête en sociologie et anthropologie (PESA)

Enquête collective « hors les murs » (M1)

Coline CARDI et Yasmine SIBLOT (S1 - mercredi 12h-15h)

Le premier semestre du M1 a la spécificité d'être structuré autour d'une **enquête collective « hors les murs »**, réalisée par l'ensemble de la promotion sur un même thème et présentée à l'occasion des Masteuriales. Cette enquête est réalisée en lien avec une institution publique (par exemple le Département du 93). Elle donne lieu à un livret qui rend compte de la démarche et des résultats.

Nous vous invitons à consulter les publications présentant les enquêtes collectives réalisées les années précédentes dans les « Carnets de terrain du département » : https://sociologie.univ-paris8.fr/?page_id=9926 ou sur le blog : <https://enquetep8.hypotheses.org/enquetes-hors-les-murs-master>

Les étudiant-es qui en font la demande, peuvent, **uniquement sur la base d'un projet précis, et sous réserve de l'accord des responsables du master** et de leur directrice ou directeur de mémoire, réaliser un stage en milieu professionnel à la place de cette enquête.

Approches quantitatives : textes et méthodes (M1)

Lucas TRANCHANT – S1 – Jeudi 12-15h

Ce cours dédié aux approches quantitatives en sciences sociales est articulé à l'enquête collective hors les murs. Il exposera l'intérêt à mobiliser des statistiques en appui d'une enquête ethnographique et présentera différentes manières d'articuler les méthodes. Pour familiariser les étudiant-es à la démarche, il s'appuiera sur la lecture de travaux combinant les approches. Les séances seront aussi l'occasion de mobiliser certaines ressources et outils afin de réaliser un cadrage statistique utile à l'enquête ethnographique. Cet enseignement vise ainsi à fournir des astuces aux étudiant-es pour trouver et mobiliser dans leurs travaux de recherche des données quantitatives.

Approches qualitatives : textes et méthodes (M1)

Anaïs LEBLON – 1^{er} sem. - vendredi 9h-12h

Cet enseignement invite les étudiant-es à réfléchir à la production des données et à leur analyse en tenant compte des évolutions de la pratique ethnographique et des terrains. Fondé sur la lecture de textes d'épistémologie, mais aussi sur le récit d'expérience de terrain, il vise à questionner la place du chercheur de manière réflexive, les enjeux éthiques et déontologiques de la recherche, le lien entre sciences sociales et société. Après une introduction rappelant l'histoire de l'enquête de terrain et les tournants épistémologiques introduits par la critique postmoderne, des séances thématiques sont ainsi consacrées à l'analyse de la relation d'enquête, l'interprétation et la surinterprétation des données, la réflexivité et la prise en compte des affects et des émotions, l'engagement du chercheur sur son terrain, les conditions de la « traduction ethnographique » et de l'écriture ethnographique, etc.

Langues étrangères : anglais ou langue de terrain (hors département de sociologie) M1

En M1 : il faut suivre un cours d'anglais ou, si vous en justifiez le besoin, d'une langue liée à votre terrain d'enquête, dans le Centre de langues de Paris 8. Il est également possible de suivre des cours à l'INALCO si la langue de terrain qui vous intéresse n'est pas enseignée à Paris 8 (voir avec les responsables du master).

Globalisation et mondialisation (M1 – PESA)

Martin OLIVERA – S2 – Vendredi 12h-15h

Ce cours reviendra dans un premier temps sur les approches historiques et économiques de ce que l'on appelle usuellement la « mondialisation » ou la « globalisation ». Il s'agira dans un second temps d'interroger la manière dont cette forme particulière de globalisation qu'est la mondialisation capitaliste, et notamment son avatar contemporain désigné par le terme de « néolibéralisme », est liée à une définition particulière des identités collectives (la perspective ethno-nationale), depuis le 19^{ème} siècle. On pourra ce faisant porter un regard critique sur les théories du multiculturalisme et leurs usages au cours des 30 dernières années, au niveau global et local, à partir d'exemples situés. Une fois ce chemin parcouru, un dernier ensemble de séances permettra de saisir ce que l'anthropologie a pu et peut, à partir de l'enquête de terrain de longue durée, apporter d'original à la compréhension des phénomènes de mondialisation, dans leur singularité mais aussi dans leur grande banalité.

Classes sociales, mobilités, inégalités. Sociologie des élites et des classes dirigeantes (M1-PESA)

Catherine COMET – S1 - Jeudi 12h-15h

Cet enseignement se concentre sur le sommet de la hiérarchie sociale, afin de mettre en lumière les mécanismes qui favorisent la concentration des ressources sociales. Il poursuit un double objectif, à la fois théorique et méthodologique. Sur le plan théorique, il s'agit d'examiner les grandes controverses qui structurent la sociologie des élites et des classes dirigeantes, avec une attention particulière aux débats contemporains. Les élites connaissent-elles un processus de globalisation ? Tend-on à observer leur fragmentation, ou au contraire la formation d'une véritable classe sociale capable de se mobiliser collectivement pour la défense de ses intérêts ? Sur le plan méthodologique, l'enseignement vise à approfondir les outils et les démarches mobilisés pour analyser les élites au pouvoir, en s'appuyant sur des enquêtes empiriques. Les séances combinent la lecture de textes fondateurs relevant de différentes traditions sociologiques et des ateliers en salle informatique, consacrés à la mise en pratique des méthodes quantitatives (notamment l'analyse de réseaux sociaux) appliquées aux données sur les élites dirigeantes.

Accompagnement du projet d'enquête personnel M1

Benjamin DERBEZ – annuel – jeudi 15h-18h

Cet enseignement se déroule de manière annuelle sous la forme d'ateliers. Il a pour objectif d'accompagner les étudiant.es dans la réalisation de leur mémoire de M1 en suivant les différentes étapes de ce travail de recherche : problématisation, recherches documentaires, contextualisation, état des lieux bibliographiques, élaboration d'un protocole d'enquête, entrée sur le terrain, réalisation du travail empirique, analyse des données, rédaction.

Tremplin Avenirs Métiers : séminaire annuel, commun à l'ensemble des étudiant.es (M1 et M2)

Aurélié DAMAMME et Sylvie PEDRON-COLOMBANI – annuel – Mardi-15h-18h

L'EC Tremplin Avenirs « Métiers de l'étude et de la valorisation » est un enseignement de professionnalisation aux métiers liés aux sciences sociales et vise à préparer les étudiant.es à une diversité de débouchés. Il repose sur des interventions de professionnel·les issus d'institutions publiques, d'associations, de bureaux d'études et de médias, qui apportent un éclairage concret sur leur métier et leur condition d'emploi. Ces interventions permettent aux étudiant.es de mieux comprendre les dynamiques du secteur, les compétences requises et les enjeux spécifiques à chaque domaine, tout en facilitant la construction de leur projet professionnel.

Les domaines abordés couvrent plusieurs champs d'application des sciences sociales (qui peuvent varier d'une année sur l'autre en fonction de la disponibilité des intervenant.es) :

l'analyse et l'évaluation des politiques publiques, la transition écologique, la recherche appliquée et l'expertise sur les conditions de travail, la santé et l'action sociale, le rôle des médias et de la vulgarisation scientifique, les métiers de l'action sociale et humanitaire, ainsi que l'accompagnement des publics vulnérables. À travers ces rencontres, les étudiant·es acquièrent une meilleure connaissance des trajectoires professionnelles possibles et des opportunités dans ces différents champs professionnels.

M2 : cours communs aux parcours MUTIAS et MECAA

Lire et traduire les sciences sociales en anglais (M2 MUTIAS et MECAA)

Caroline BERTRON – 1^{er} sem. – mercredi 15h-18h

La langue anglaise est devenue la langue de communication et de publication privilégiée du travail scientifique dans le monde. Cet atelier permettra d'étudier les modalités d'expression et d'exposition de la recherche des ouvrages et des revues scientifiques anglophones. Ces modalités constituent alternativement un obstacle ou un atout pour la diffusion des résultats de la recherche : un obstacle dès lors que l'on n'en maîtrise pas les codes élémentaires, un atout dès lors que l'on dispose d'une bonne appréhension de ce mode d'exposition scientifique. L'atelier permettra de se familiariser avec un ensemble conséquent de textes récents et classiques des sciences sociales en anglais, qui ont donné lieu à réception, débat, traduction et/ou appropriations dans les sciences sociales francophones. Un travail sur des concepts, analyses et courants issus de la sociologie anglophone sera proposé en analysant des textes originaux et leur circulation hors de leur contexte de production initial. Cet enseignement propose donc de fournir aux étudiant·es une compréhension interne des logiques de production, d'argumentation et de circulation des travaux de sciences sociales en langue anglaise. Il permettra d'aborder concrètement les fonctions et enjeux de la traduction mais aussi d'effectuer des recherches sur des bases de données bibliographiques anglophones. Les étudiant·es seront également invité·es à entrer, par la lecture et la traduction de textes en anglais, dans l'écriture des sciences sociales.

Tremplin Avenirs Métiers : séminaire annuel, commun à l'ensemble des étudiant·es (M1 et M2)

Aurélié DAMAMME et Sylvie PEDRON-COLOMBANI – annuel – Mardi-15h-18h

Voir p. 19.

Cet enseignement sera aussi l'occasion de travailler à la recherche de stage pour les étudiants de M2 (stage obligatoire pour le M2 MUTIAS et optionnel pour le M2 MECAA).

Problématisation et écriture(s) : annuel (M2 MUTIAS et MECAA)

Livia VELPRY- Mercredi – 9h-12h

L'atelier de M2 constitue un dispositif central de formation à la recherche en combinant une pédagogie innovante et un cadre structuré de discussion des projets de mémoire. Une méthode structurée d'élaboration de problématiques mobilisant des outils pédagogiques innovants (approche *Multidimensional Research Design*) enrichit leur réflexion. Enfin, un format table ronde instaure des relations collégiales, renforçant la mutualisation des ressources et la maîtrise les normes du débat scientifique.

Cours thématiques et méthodologiques spécifiques à chaque parcours de Master 2

■ M2 MUTIAS

Villes, migrations, mobilisations : sociologie de la contestation

Michel KOKOREFF – S1 – Mercredi 18h-21h

Le cours reviendra sur trois grandes questions. Théorique : clarifier le vocabulaire (champ politique, conflits et mouvements sociaux, répertoire d'action collective, révoltes/émeutes, militantisme/activisme, socialisation politique, etc.) et évoquer quelques controverses épistémologiques (effets de structure/transformations sociales, pouvoir/savoir, place de l'acteur etc.). Méthodologique : présenter les différentes techniques d'enquête sur la contestation sociale (par questionnaires, entretiens, observations, on line, etc.), les effets de proximité/distante des enquêteur.trice, et discuter leurs apports et limites. Éthique : distinguer connaissance et engagement, ou comment les concilier, ici comme ailleurs. On s'appuiera sur une large bibliographie en sciences sociales et pensée critique, croisée avec mes propres enquêtes de terrain lors de ces trente-cinq dernières années.

Analyse des données.

Marie-Paule COUTO – S1 - cours intensif à l'intersemestre de janvier 2027 (M2-MUTIAS)

Ce cours complète la formation en méthodes quantitatives au sein du Master en proposant une initiation au logiciel R sous la forme d'un stage intensif. Le logiciel R (avec son interface R studio) et largement utilisé par les chercheur-es en sciences sociales et dans les administrations. Il s'agit d'un outil libre de droit et gratuit permettant de réaliser des traitements statistiques avancés. Dans cet enseignement, la familiarisation avec la programmation sous R et le renforcement des connaissances en méthodes quantitatives passe par la (re)production concrète du raisonnement appliqué dans un article académique (Cayouette-Remblière, J. et Ichou, M. (2019). Saisir la position sociale des ménages : une approche par configurations. *Revue française de sociologie*, 60(3), 385-427) sur de nouvelles données, celles de l'Enquête nationale sur les Conditions de Vie des Étudiant-es de l'Observatoire national de la Vie Étudiante (OVE). La démarche permettra de réaliser collectivement des analyses descriptives et de développer une approche configurationnelle (à l'aide d'analyses géométriques de données et de classifications) afin de saisir la position sociale des étudiant-es en tenant ensemble différentes dimensions de la stratification sociale : professions des parents, niveau d'éducation, variables résidentielles, rôle de la situation familiale et de l'origine migratoire sur les conditions matérielles d'existence, etc. Selon l'avancement des travaux en séance, il pourra être envisagé de restituer les résultats obtenus à l'Observatoire national de la vie étudiante.

Travail, emploi et précarité. Pratiques, inégalités, lien social (M2-MUTIAS)

Isabel BONI-LE GOFF – S2 – Mercredi 12h-15h

En articulant les questionnements de la sociologie du travail « classique » et contemporaine, le cours éclaire des problématiques de sociologie générale - sur la fabrique des inégalités, la socialisation, la mobilité sociale, les mouvements sociaux, le rapport au politique – tout en apportant une compréhension des mouvements socio-historiques et des changements contemporains à l'œuvre dans le travail et l'emploi. Il envisage ces questions en proposant une exploration au sein de différents mondes du travail – métiers modestes et « professions prétentieuses », mondes salariés et indépendants - à partir de nombreuses enquêtes empiriques. Le cours s'organise en 3 chapitres qui envisagent le travail comme un fait social total dans trois perspectives : les divisions du travail et leurs différents modes de construction et déclinaisons

ainsi que leurs effets sur l'expérience du travail, le travail comme espace où se construisent des rapports de pouvoir et de domination, des inégalités et des hiérarchies sociales, le travail comme lieu de socialisation, de construction du lien social et de ses reconfigurations, et comme lieu de lutte et d'émancipation. Cette année, ces trois grandes perspectives seront articulées à la question de la violence au travail. Harcèlement moral, violences sexistes et sexuelles, injures et brimades, atteintes corporelles, mise en danger de la santé et de la sécurité, nous interrogerons ses formes, les espaces où elle se déploie, les catégories qui circulent pour la nommer, la dénoncer ou la normaliser, les processus qui la produisent, la (dé)politisent et la régulent.

■ M2 MECAA

Anthropologie des circulations culturelles (M2-MECAA) **Brunna CRESPI – S1 – Vendredi 15h18h**

À partir des années 1990, les débats sur la globalisation et la mondialisation culturelle ont marqué un tournant dans les recherches anthropologiques, d'abord chez les auteurs anglo-saxons, puis francophones. Ces discussions ont porté sur la pertinence des notions elles-mêmes, sur la nouveauté des processus de circulation et de création culturelle qu'elles recouvrent, ainsi que sur les méthodes d'enquête et les échelles d'analyse adaptées pour les appréhender.

Ce cours propose une présentation critique de ces débats, tout en les confrontant à des études de cas contemporaines (religion, art, politique, technologie, etc.). Il interroge les formes et les effets de ces circulations, ainsi que leurs liens avec des phénomènes connexes comme la migration, le tourisme, le patrimoine ou les nouvelles formes d'organisation sociale issues de la globalisation. Une attention particulière sera accordée aux cadres théoriques et méthodologiques permettant de saisir ces dynamiques, en intégrant notamment les apports de l'anthropologie décoloniale. Celle-ci invite à repenser les rapports de pouvoir inhérents à la production et à la circulation des savoirs, ainsi qu'à décentrer les perspectives occidentales pour donner voix aux épistémologies marginalisées.

En analysant comment les circulations symboliques, matérielles et culturelles contemporaines influencent la (re)construction et la négociation des appartenances (individuelles et collectives), ce cours vise à développer un regard spécifiquement anthropologique sur l'interconnexion croissante des sociétés. Il s'agira enfin d'engager une réflexion épistémologique sur les défis que pose la recherche sur ces objets complexes, en questionnant notamment les asymétries de pouvoir et les hiérarchies de savoir qui traversent les études sur la globalisation.

Politiques de la Nature : lire les socio-natures à Montreuil (M2-MECAA) **Barbara CASCIARRI - S2 - Vendredi 12h-18h (journées ponctuelles) - IUT Montreuil***

Ce cours propose une formation aux développements récents de l'anthropologie de l'environnement en lien avec d'autres approches interdisciplinaires (écologie politique, justice environnementale, écomarxisme). Il prévoit la réalisation d'enquêtes de terrain encadrées « hors les murs » visant à mettre en place une ethnographie des « natures urbaines » en région parisienne. Ces sorties ethnographiques s'appuieront sur une démarche d'observation des expressions de ces natures, jointes à la reconstruction des histoires socio-environnementales locales grâce aux entretiens réalisés sur place, avec l'objectif de décrypter l'imbrication sociale de la nature dans un contexte situé. Sous l'encadrement de l'enseignante, en contact avec des acteurs locaux de la ville de Montreuil (associations, écoles, musées, jardins), les étudiants seront menés à confronter connaissances et approches de l'anthropologie de l'environnement avec des données empiriques recueillies lors des sorties de terrain. Le travail collectif et en petit groupe sera valorisé. Après les premières séances, consacrées à l'encadrement théorique et à la mise

en place du protocole d'enquête, les séances restantes prendront la forme d'un « laboratoire sur les natures en ville », dont les résultats constitueront la base de validation du cours.

** Pour permettre la réalisation des sorties ethnographiques, le cours est articulé en 6 séances de 6h (+ séance finale de 3h), qui se déroulent à l'IUT de Paris 8 à **Montreuil** pour faciliter le déplacement sur les sites d'enquête. Le programme détaillé des séances sera affiché avant le début du semestre. Pour accéder à l'IUT de Montreuil : <https://www.iut.univ-paris8.fr/Contact>*

Anthropologie du développement : approches critiques (M2-MECAA)

Arnaud KABA – S2 – Mardi 12h-15h.

Ce cours a pour objectif de fournir aux étudiant.e.s les clés de compréhension pour aborder les enjeux politiques et éthiques des processus dits de développement, qui sont l'impact des politiques, publiques, locales, nationales ou internationales dirigées envers les populations des pays les plus pauvres, dits « du Sud » à l'international et envers les populations pauvres, souvent racisées, en France. Ainsi, le cours se divise en deux parties. L'une porte sur l'histoire des processus en eux-mêmes et sur celle des idéologies qui les sous-tendent. Elle s'appuie sur le débat s'étant joué entre les discours développementistes et les courants marxistes, puis décoloniaux, qui s'y sont opposés, avant de s'opposer entre eux. La seconde partie du cours se centre sur les questions réflexives et éthiques que pose la posture de l'anthropologue, pris dans une démarche de recherche-action au sein de politiques de développement. Tout le long du cours, ces propos théoriques et épistémologiques sont appuyés à des études.

EC libres et cours mutualisés

Important : les EC libres sont à choisir selon les orientations de votre projet, et en concertation avec votre directeur·trice de mémoire : cela doit être pertinent pour votre formation.

Ces EC libres sont à choisir parmi les cours thématiques du MSS, au sein d'autres masters de P8 ou parmi des cours externes avec convention listés ci-dessous.

D'autres cours peuvent être suivis à Paris 8 sous réserve de la pertinence du choix et de l'acceptation des enseignant·es (dans ce cas consulter les responsables du master)

Master Science Politique

Ces cours sont ouverts aux étudiant·es des départements partenaires dans la limite de 5 à 7 places maximum maximum pour les cours du parcours. Une fois cette limite atteinte, le cours est plein et un autre enseignement doit être choisi.

Modalités d'inscription/contact :

Secrétariat du Master de science politique : Julien Desnoyers, julien.desnoyers03@univ-paris8.fr, tel : 0149407075

Liste des cours et noms des enseignant.es :

+ Au semestre 1

- Construire et administrer les différences - Maëva Durand
- Action publique et politiques sociales - Michel Vakaloulis
- Discrimination, justice, police - Vanessa Codaccioni
- Histoire du système monde : hégémonies et contre-hégémonies - Thomas Brisson
- Introduction au transnational : histoire, théorie et sociologie - Elen Le Chêne
- Gouverner les Suds ? Critique de la raison développementaliste - Yves Sintomer
- Grandes approches de l'art et de la culture (nom de l'enseignant.e en attente)
- Socio-économie de la culture - Lise Cottet
- Politiques culturelles - Alice Le Gall

+ Au Semestre 2

- Penser l'imbrication des rapports de domination et des injustices - Pierre Gilbert
- Droits et dispositifs de lutte contre les discriminations (nom de l'enseignant.e en attente)
- Économie politique internationale - Pierre Alayrac
- Savoir et pouvoir dans le gouvernement du monde - Camille Al Dabaghy
- Numérique et production culturelle (nom de l'enseignant.e en attente)
- Discours et savoirs en politique - Mathieu Hauchecorne
- Mobilisations and discriminations Sylvie Tissot
- Spatialisation des inégalités : « Populations vulnérables » - Michel Vakaloulis
- Questioning the security-humanitarian nexus - Médéric Martin-Mazé
- Inégalités et discriminations dans la culture - Alice Le Gall

Description des enseignements et emplois du temps

Voir sur le site du département de Science politique : <https://science-politique.univ-paris8.fr/-Les-4-parcours-du-master-de-science-politique->

Master Mondes méditerranéens en mouvements

Les cours sont suivis en présentiel. Merci de vous y inscrire en contactant par mail l'enseignant-e à l'adresse indiquée ci-dessous, et ce **au plus tard mercredi 18 septembre 2026**. Le nombre de places est limité.

Semestre 1

Histoire contemporaine des mondes méditerranéens (lundi 15h-18h) – code MCS-5E1FHICMM : à venir - nb d'heures : 30 – enseignante Malika Rahal : Malika.RAHAL@cnrs.fr

Semestre 2

- Mobilités et circulations en Méditerranée (emploi du temps à venir) – code Pégase : MCS-5E2FMOBCM - nb d'heures : 30 – enseignante : Elsa Tyszler elsa.tyszler@gmail.com
- Questions écologiques en Méditerranée (emploi du temps à venir) – code Pégase : MCS-5E2FQUECM - nb d'heures : 30 – enseignant : Fabrizio Maccaglia fabrizio.maccaglia@univ-paris8.fr
- Inégalités sociales en Méditerranée (emploi du temps à venir) – code Pégase : MCS-5E2FINSOM - nb d'heures : 30 – enseignant : ATER
- Politiques et autoritarismes dans l'espace méditerranéen (emploi du temps à venir) - code Pégase : MCS-5E1FPAESM- nb d'heures : 30 – enseignant Youssef El Chazli : youssef.el-chazli@univ-paris8.fr

Semestre 3

- Séminaire de recherche : enjeux contemporains de la Méditerranée (mardi 15h-18h) – code Pégase : MCS-5E3FSEMRE- nb d'heures : 30 – enseignant : Didier Le Saout : didier.le-saout@univ-paris8.fr
- Géopolitique en Méditerranée (mardi 9h-12h) – code Pégase : MCS-5E3FGGEOPM - nb d'heures : 30 – enseignante : Marie Bonte marie.bonte02@univ-paris8.fr
- Genre en Méditerranée (jeudi 9h-12h) – code Pégase : MCS-5E3FGENRM - nb d'heures : 30 – enseignante : Elsa Tyszler elsa.tyszler@gmail.com, D003.
- Mediterranean Life-Worlds: Language, Care, and Displacement (Mediterranean Studies) – cours en anglais- (lundi 15h-18h) – code Pégase : MCS-5E3FMSTUD - nb d'heures : 30 – enseignante : Rand Raslan : randraslan69@gmail.com.
- Mouvements sociaux et construction des problèmes publics en Méditerranée (jeudi 12h-15h) – code Pégase : MCS-5E3FMSCPP - nb d'heures : 30 – enseignant : Didier Le Saout didier.le-saout@univ-paris8.fr
- Questions urbaines en Méditerranée (lundi 12h-15h) – code Pégase : MCS-5E3FQUMED – nb d'heures : 30 – enseignant : Fabrizio Maccaglia fabrizio.maccaglia@univ-paris8.fr
- Approches critiques du développement (mardi 12h-15h) – code Pégase : MCS-5E3SAPCDM - nb d'heures : 30 – enseignant : ATER. Première séance début octobre.
- Risques en Méditerranée (mardi 12h-15h) – code Pégase : MCS-5E3SRISQM - nb d'heures : 30 – enseignant : Youssef El Chazli : youssef.el-chazli@univ-paris8.fr
- Styles de vie et pratiques culturelles (mardi 12h-15h) – code Pégase : MCS-5E3SSVPCM - nb d'heures : 30 – enseignante : Marie Bonte marie.bonte02@univ-paris8.fr

Le mémoire (M1 et M2)

Direction et suivi des mémoires

Les personnes qui encadrent les mémoires sont choisies par les responsables du Master en fonction des thématiques de recherche et du nombre d'encadrements de chacun.e des enseignants-chercheurs titulaires du département.

Une fois votre directrice ou directeur désigné.e, il convient de lui écrire très rapidement par mail pour :

- Lui envoyer votre projet de recherche
- Convenir d'un premier rendez-vous

Les rendez-vous (au moins deux par semestre) peuvent être individuels ou collectifs. Ils doivent être préparés en amont et donner lieu à l'envoi d'un écrit par l'étudiant.e au moins une semaine avant la date. Cet écrit servira de support à la discussion.

Indications sur le mémoire (M1 et M2)

La réalisation et la rédaction du mémoire est un élément décisif de la formation de master 1 et de master 2.

Le mémoire est réalisé par l'étudiant.e sous la direction d'un.e des encadrant.e du département de sociologie et d'anthropologie de l'Université Paris 8 ou d'un.e chercheur.e de l'un des deux laboratoires auxquels le master est adossé (CRESPPA ou LAVUE, voir infra). Le directeur ou la directrice du mémoire accompagne l'étudiant.e dans la conception, la réalisation et la finalisation de son projet. Un atelier collectif d'accompagnement à la réalisation du mémoire est assuré en M1 et en M2.

Les mémoires de M1 et M2 sont conçus comme deux étapes d'un même travail, sur un même sujet ou terrain, ou sur des sujets et terrains proches.

- Le mémoire de M1 constitue un mémoire d'étape d'environ 60 pages, il vise à affiner l'objet et la problématique retenus à partir d'un travail bibliographique et documentaire et à commencer l'enquête et le travail empirique. Le travail empirique et bibliographique démarré en M1 se poursuit en M2.
- Le mémoire de M2, d'au moins 80 pages, repose sur une enquête aboutie, et propose une analyse approfondie des matériaux originaux et des résultats.

Critères d'évaluation. Même s'il n'existe pas un seul type de « bon » mémoire de sociologie et d'anthropologie car une pluralité d'approches de ces disciplines est souhaitable, quatre **critères généraux d'évaluation** peuvent être énoncés.

1. Le premier tient au soin devant être apporté par les étudiants à l'inscription de leur objet dans la littérature scientifique pertinente et dans un questionnement pertinent dans la discipline choisie (sociologie ou anthropologie).
2. Le deuxième critère tient au caractère raisonné et réflexif de la constitution d'un corpus de données. Ces données peuvent être de plusieurs types : quantitatives, par l'exploitation de grandes enquêtes de la statistique publique ou de questionnaires administrés lors d'enquêtes conduites par des organismes ou équipes de recherche ; qualitatives, par les entretiens et ou l'observation ethnographique. Il peut s'agir également d'un corpus d'archives, de documents visuels, artistiques ou culturels. La dimension réflexive de la constitution du corpus de données qui sont interprétées dans le mémoire est valorisée. L'ancrage empirique est ainsi fondamental

- pour la réalisation d'un mémoire de sociologie ou d'anthropologie.
3. Le troisième critère est celui de l'élaboration de résultats originaux combinant l'analyse des matériaux, la réflexivité et la discussion de la bibliographie scientifique.
 4. Enfin, une attention soutenue doit être accordée à la forme de la rédaction. L'orthographe, les normes bibliographiques et les règles de citations des références doivent être respectées ; les sources et données empiriques doivent être impérativement présentées et citées avec précision.

Les mémoires de M1 et M2 donnent lieu à une soutenance orale devant un jury d'au moins deux enseignant.es-chercheur.es ou chercheur.es.

→ Des **exemples de mémoire réalisés par des étudiants au cours des années précédentes sont disponibles** au secrétariat du master (selon les cas : version papier ou numérique). Il est possible de faire une demande de consultation auprès de Corinne Charron ainsi qu'aux enseignant.es qui assurent les ateliers d'accompagnement à la réalisation des mémoires en M1 et M2.

Rapport intermédiaire sur le mémoire de M2

Pour les deux parcours du M2, un « rapport intermédiaire » est à rendre à la fin du premier semestre. Il doit attester de la capacité de l'étudiant à rendre compte, de manière raisonnée, de l'état d'avancement de son enquête empirique (même s'il est encore en cours), à pouvoir en faire le bilan et à en tirer un nouveau programme de travail. Cette étape intermédiaire indispensable à la réalisation du mémoire a donc pour objectif de faire le point à mi-parcours sur les manques, les difficultés, les avancées, les nouvelles questions qui émergent afin de préparer au mieux la phase de bouclage de l'enquête, d'analyse des matériaux et de rédaction du mémoire.

Ce travail à rendre mi-janvier aux directeurs et directrices comprend (sous une forme variable à définir par l'encadrant.e et l'étudiant.e) :

- Un texte présentant les données collectées de manière argumentée : que contient le corpus ? Comment a-t-il été collecté ? quelles ont été les difficultés rencontrées ? Les choix méthodologiques opérés ? Quelles sont les pistes d'analyses qui se dessinent ? Comment est envisagée la poursuite (et la fin) du travail d'enquête ?
- Les données collectées elles-mêmes présentées sous la forme d'inventaires, de corpus de documents, de transcriptions d'entretiens, de CR d'observation, de bases de données, de corpus photographiques, éventuellement d'une synthèse du journal de terrain, d'un chronogramme ou calendrier d'enquête, etc.
- Un bilan de la bibliographie lue et envisagée.

Ce rendu (texte de présentation + synthèse des données + bibliographie) se fera sous forme numérique par un envoi à l'encadrant.e. Il devra obligatoirement être **suivi d'une discussion approfondie lors d'un rendez-vous** avec l'encadrant.e afin de définir la suite du programme de travail devant conduire à la réalisation du mémoire de Master 2.

Adossement à la recherche et équipe pédagogique

Laboratoires de recherche

Le master est adossé à deux centres de recherche auxquels appartiennent la grande majorité des encadrant-es et enseignant-es: le laboratoire CRESPPA et le laboratoire LAVUE (équipe ALTER), présentés ci-dessous. Les étudiant-es peuvent assister aux séminaires, journées d'études et colloques organisés au sein de ces deux unités de recherche.

Centre de Recherches Sociologiques et Politiques de Paris – UMR 7217 (Cresppa)

Cette unité mixte de recherche est composée de trois équipes, le CSU (Cultures et sociétés urbaines), le GTM (Genre, travail et mobilités) et le LabToP (Laboratoire des théories du politique). Les membres du CRESPPA privilégient une approche en termes de rapports sociaux, notamment en s'intéressant aux processus de domination. L'importance conférée au travail de terrain et aux données empiriques dans l'analyse sociologique, à la démarche comparative et aux préoccupations méthodologiques constituent des traits structurants. Cette importance accordée à la démarche empirique rejoint un des objectifs pédagogiques forts du master.

Le CRESPPA a 5 axes transversaux :

- Genre rapports sociaux de sexe
- Rapports de classe, inégalités, mobilités sociales
- Sociologie, histoire, et théorie du politique
- Arts, savoirs et culture
- Postcolonialisme et rapports sociaux de race

→ Plus d'informations sur le CRESPPA, ses axes et ses équipes : <http://www.cresppa.cnrs.fr/>

Laboratoire Architecture, Ville, Urbanisme, Environnement, équipe Altérités et Territoires – UMR 7218 (Lavue)

Résolument tournée vers l'international (Europe, Amérique Latine, Afrique, Proche-Orient, Asie), cette unité mixte de recherche aborde les questions de mondialisation, et de territoire à différentes échelles temporelles et géographiques. Elle comprend cinq équipes, dont ALTER (Altérités et territoires) à Paris 8. ALTER concentre ses recherches sur l'analyse des transformations sociales prises dans le contexte de la mondialisation contemporaine (mobilités symboliques et territoriales ; métropolisation, urbanisations, politiques publiques et urbaines ; changements culturels, religieux, environnementaux ; etc.). Les membres de l'équipe sont tou.tes attaché-es à une démarche résolument empirique, fondée sur l'enquête de terrain au long cours, ce qui rejoint l'un des principaux objectifs du master. L'anthropologie et la sociologie constituent les disciplines fortes de l'équipe, où elles dialoguent aussi, conformément à la vocation interdisciplinaire du LAVUE, avec les études urbaines, la géographie, l'histoire, etc.

→ Les recherches du LAVUE s'articulent autour de 4 axes transversaux :

- Habiter les changements globaux
- Inégalités, (in)justices et résistances
- Acteurs, métiers et transformations de l'urbain
- Savoirs partagés et méthodes comparées

→ Plus d'informations sur le LAVUE et l'équipe ALTER :

<http://www.lavue.cnrs.fr/>

<https://alter.univ-paris8.fr/>

Équipe pédagogique

L'équipe pédagogique du master est composée de **l'ensemble des enseignant-es-chercheur-es titulaires du département** de sociologie et d'anthropologie.

Tous les enseignant-es-chercheur-es titulaires du département peuvent être directrices ou directeurs de mémoire en M1 et en M2 même s'ils n'enseignent pas en master cette année-là.

Vous trouverez ci-dessous la liste des enseignant-es-chercheur-es encadrant les mémoires et leurs domaines de recherche. Leurs coordonnées (emails) sont indiquées sur la page du département.

Outre les membres titulaires du département de sociologie, **les chercheuses et chercheurs CNRS des laboratoires CRESPPA et LAVUE** peuvent être sollicité-es en fonction de la pertinence des thèmes de recherche abordés.

Pour consulter les pages des chercheuses et chercheurs CNRS des laboratoires CRESPPA et LAVUE, il faut se rendre sur les sites des laboratoires :

<http://www.cresppa.cnrs.fr/>

<http://www.lavue.cnrs.fr/>

Enseignant-es du département et leurs principaux thèmes de recherche

Enseignant-es	Principaux domaines et thèmes de recherche
BERTRON Caroline	Sociologie de l'éducation et de la socialisation ; de l'enseignement et des enseignants ; de l'enfance et famille
BONI-LE GOFF Isabel	Sociologie du travail, sociologie du genre, discriminations dans l'emploi, ethnographie, récits de vie
BOUILLON Florence	Vulnérabilités sociales et résidentielles, écoles alternatives, ville, habitat
CARDI Coline	Genre, contrôle social, prison, famille, travail social
CASCIARRI Barbara	Anthropologie politique et de l'environnement; Soudan, Maroc, Ile-de-France
COMET Catherine	Sociologie des réseaux sociaux ; Sociologie des élites ; Sociologie économique ; Sociologie de l'expertise
COUTO Marie-Paule	Sociologie quantitative et de la quantification, Sociologie de la citoyenneté, de l'immigration, du travail
DAMAMME Aurélie	Genre, handicap, travail du care, action collective, développement.
DAVAULT Corinne	Socio-anthropologie politique, jeunesse, protection sociale
DEBOULET Agnès	Sociologie urbaine, migrations, villes et internationalisation, développement, participation et citoyenneté, environnement/climat ; Machrek
DERBEZ Benjamin	Santé, biomédecine, sociologie des sciences et des techniques, bioéthique
DUVOUX Nicolas	Inégalités sociales, pauvreté, institutions, Etat social; Ethnographie, méthodes qualitatives, solidarité; Etats-Unis
FREEDMAN Jane	Genre, migrations, conflits armés
GOBIN Emma	Anthropologie des religions, rituels, art, Ecologie alternative et nouvelles spiritualités, histoire et épistémologie; (Afro)Amériques, Caraïbes
KABA Arnaud	Anthropologie de l'Asie du Sud, anthropologie du travail et des techniques, circulations des savoirs, savoir-faire et objets, anthropologie économique.
KOKOREFF Michel	Sociologie des banlieues, émeutes, drogues ; sociologie de la contestation sociale, police, justice.
LEBLON Anaïs	Anthropologie de la patrimonialisation, circulation culturelle, anthropologie politique, migration, Afrique de l'ouest, sociétés pastorales
OLIVERA Martin	Anthropologie de l'Europe, minorités (Roms/Tsiganes), marges urbaines et économie informelle, malentendu et intégration sociale, politiques de la ville et action sociale
PEDRON COLOMBANI Sylvie	Phénomènes religieux – Amérique centrale (Guatemala) ; patrimonialisation religieuse et migration
RAVIEL Axel	Sociologie urbaine, études de genre et sexualité, questions LGBTQI+, politisation
SIBLOT Yasmine	Classes populaires, travail des femmes, migrations en Europe (Portugal), approches localisées de l'espace social, services et institutions publics, syndicats, politisation
SIRACUSA Jacques	Travail, quantification, journalisme, statistique, observation
SOULIE Charles	Éducation, milieux étudiants et lycéens, enquête de terrain, religion
TRANCHANT Lucas	Travail et emploi, classes populaires et mondes ouvriers, ethnographie, méthodes quantitatives
TRUONG Fabien	Sociologie urbaine, éducation, relégation urbaine, stigmatisation, inégalités scolaires, pratique et pédagogie SES
VELPRY Livia	Santé, santé mentale, psychiatrie, pratiques, dispositifs, expérience, autonomie, travail sur autrui et contrainte

Services médico-sociaux et prise en charge des VSS

Services sociaux et de santé, pôle handicap

Voici quelques contacts. Des informations plus complètes et d'autres contacts figurent sur le site de l'Université et dans le *Guide de l'étudiant* publié à chaque rentrée.

<https://www.univ-paris8.fr/-vivre-sur-le-campus->

<https://www.univ-paris8.fr/Guide-de-l-etudiant>

Service social du CROUS

A Paris 8 : Maison de l'étudiant salle M09- 01 49 40 70 98

Accueil du lundi au vendredi : matin sans RDV et après-midi sur RDV

Antenne Seine-Saint-Denis

Place du 8 mai 1945, 93200 Saint-Denis

09 70 19 04 10

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 16h

Pour prendre rdv avec une assistante sociale : social@crous-creteil.fr

Aides sociales de Paris 8

Vous pouvez vous adresser à l'adresse mail suivante :

aides.sociales@univ-paris8.fr

Etudiant-es étranger-es

Un accompagnement et des aides spécifiques sont proposés :

<https://www.univ-paris8.fr/-Etudiants-et-rangers->

Infirmierie

L'infirmierie est un lieu de soin et d'écoute pour les étudiants. L'infirmière assure les traitements sur prescription médicale et les premiers soins en cas d'urgence. Elle travaille en réseau et oriente si nécessaire vers d'autres professionnels de santé ou des centres spécialisés.

Lundi au jeudi - de 9h à 17h.

Vendredi de 9h00 à 16h30.

Bâtiment C – Rez-de-chaussée - Salle C001 - 01 49 40 65 14

amal.motassim-yada@univ-paris8.fr

Bâtiment C – Rez-de-chaussée - Salle C002- 01 49 40 71 05

mariama.diallo42@univ-paris8.fr

Service accueil handicap

Bâtiment A, Bureaux : A 048 – A 049

01 49 40 67 92 / 71 74 / 71 75 / 71 48

accueil.handicap@univ-paris8.fr

Du lundi au vendredi, de 10h à 12h30 et 14h à 17h

Violences sexistes et sexuelles, discriminations et harcèlement

Si vous êtes témoin ou victime de violences sexistes et sexuelles, discriminations ou harcèlement vous pouvez, si vous le souhaitez, contacter les responsables de la formation ou d'autres enseignant-es qui pourront vous écouter, vous soutenir, et vous orienter vers d'autres personnes ou structures, en respectant vos souhaits.

Une convention de l'Université Paris 8 avec la **Maison des femmes (unité de soins) du Centre hospitalier de Saint-Denis et l'association la Maison des femmes** pour permettre aux étudiants et personnels victimes de violences sexistes et sexuelles de bénéficier d'une prise en charge externalisée s'ils le souhaitent. Ils pourront, dans ce cadre, bénéficier d'une assistance et d'un accompagnement pluridisciplinaire de proximité (sages-femmes, médecins de spécialités diverses, infirmières, aides-soignantes, conseillères conjugales et familiales, assistantes sociales, psychologues, kinésithérapeutes, ostéopathes, animatrices d'ateliers psycho-corporels) avec ou sans lancement de procédures disciplinaires auprès de l'établissement, en fonction de leurs souhaits, et pourront par ailleurs porter plainte auprès d'un policier détaché sur place une fois par semaine.

<https://www.univ-paris8.fr/Violences-sexistes-et-sexuelles-discriminations-et-harcelement>

Un dispositif d'écoute et de signalement existe également au sein de l'université :

Contact à Paris 8 : celluledecoute@univ-paris8.fr